



Annexe garantie de service et de qualité

Tous les produits fabriqués par A.Design Service répondent à des exigences de qualité rigoureuses et sont testés et inspectés avant mise en service. ADS garantit que le produit est exempt de défauts de matière et de fabrication à la date d'achat.

Dans le cas d'un défaut malgré toutes les précautions prises, il est possible d'invoquer la garantie sous les conditions suivantes:

-tout produit est garanti 24 mois contre tout vice de fabrication ou de matériaux à dater du jour d'acquisition.

-Si au cours de la période de garantie, le produit s'avère défectueux (à la date d'achat) en raison d'un défaut de matière ou de fabrication, ADS procédera gratuitement à la réparation ou au remplacement du produit ou de ses pièces défectueuses, sous réserve des conditions ci dessous.

-Exclusion de garantie:

-Cette garantie s'applique uniquement si le produit défectueux est présenté durant la période de garantie, accompagné de la facture ou du reçu d'origine.

-Tout dommage direct ou indirect survenu sur le produit après livraison (oxydation, choc, chute)

-Tout dommage provoqué par une négligence volontaire ou non, une utilisation ou un entretien incorrect ou différent de celle pour laquelle il a été initialement prévu comme décrit dans la notice technique fournie.

-Un entretien du produit non conforme aux instructions

-Toute réparation ou modification effectué par une tierce personne.

-L'utilisation du produit avec des accessoires différents que ceux fournis par ADS

-Tout dommage qui résulte d'un incendie, de la foudre, d'une catastrophe naturelle, de liquide, de chaleur excessive, des surtensions...

-Toute pièce ou accessoire nécessitant un remplacement par un usage normal comme par exemple piles, ampoules, tubes électronique.

Eric ANTIGNY

16 rue d'Anvers 13001 Marseille

Ads@adesignservice.fr